

PROCES-VERBAL
DE LA REUNION DU BUREAU FEDERAL
N°2/2021 - 26 JANVIER 2021
VISIOCONFERENCE

Présidence	André GIRAUD
Présents	Daniel ARCUSET, Jean-Marie BELLICINI, Dominique CARLAC'H (membre associé) Marcel FERRARI, Jean-Jacques GODARD, Jean GRACIA (membre associé), Michel HUERTAS, Emmanuelle JAEGER, Christine MANNEVY, Alain MARTRES, Martine PREVOST, Jean THOMAS, Anne TOURNIER-LASSERVE, Didier VAREECKE, Christine VIRLOUVET, Patricia ZUGER
Excusé	Arnaud FLANQUART (membre associé)
Assistent	Jean-Marc BERAUD (Président du CNDLT), Anne BARROIS-CHOMBART (DTN par intérim), Souad ROCHDI (Directrice générale), Alain TALARMIN (Président de la CSO)

Début de la réunion en visioconférence à 17h

1. APPROBATION DU PV N° 1 DU 14 JANVIER 2020

Après prise en compte de différentes précisions, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. INTERVENTION DU PRESIDENT

✓ André GIRAUD indique en préambule que la période dans laquelle nous entrons, va être une période très difficile. Il n'est malheureusement pas possible de se projeter sereinement sur le court terme, ni même sur le moyen terme.

Les attentes des clubs sont pourtant grandes et on peut remercier les commissions sportives qui, avec l'aide des salariés et des membres de la DTN concernés, effectuent un gros travail, un travail d'équipe, pour imaginer tous les scénarii permettant de faire vivre l'athlétisme.

Le Président a de nombreux contacts avec des clubs qui confirment que leur priorité est le maintien, autant que faire se peut, de la pratique sportive, et la relance de l'athlétisme d'après Covid.

✓ Le Président ajoute que le programme « Impulsion Athlé 2024 » essaie de répondre au mieux à tout ce qui doit être mis en place pour modifier en profondeur notre mode de fonctionnement à tous les niveaux. Il s'agit en priorité de moderniser la Fédération tout en étant plus proche des réalités. Il faudra augmenter la fréquence des réunions en visioconférence. Mais chacun comprendra que certains dossiers sont prioritaires et qu'on ne pourra donc pas tout traiter d'un coup. Certains points attendront.

André GIRAUD souhaite que les réunions du Bureau fédéral et du Comité directeur soient plus courtes mais plus efficaces en allant à l'essentiel.

D'autre part, pour les autres réunions (commissions, programme Impulsion 2024, etc.) on peut envisager des réunions en petits groupes qui feront remonter le fruit de leurs réflexions et leurs propositions.

✓ Le Président souligne que le rôle des élus est avant tout stratégique ou politique, mais en aucun cas opérationnel.

Cet aspect relève en effet des missions des salariés du siège, et plus particulièrement des Directeurs de pôles, sous la responsabilité de la Directrice générale qui travaillera en concertation avec les élus de référence. Il en va de même pour les membres de la DTN qui sont sous la responsabilité d'Anne BARROIS-CHOMBART.

André GIRAUD rappelle justement l'importance des trinômes, déjà instaurés lors du dernier mandat sous la houlette de Daniel ARCUSET, qui vont à nouveau être mis en place : un(e) élu(e), un(e) salarié(e), un(e) membre de la DTN.

Les échanges entre les 3 membres d'un trinôme devront permettre à chacun d'avoir le même niveau d'information, ce qui favorisera ainsi un fonctionnement plus fluide.

✓ Les ordres du jour des réunions du Comité directeur et du Bureau fédéral sont établis lors du Secrétariat général qui a lieu environ 8 jours auparavant. Toute demande d'intervention sur un point qu'un élu souhaite voir traité, par exemple en Bureau, devra donc d'abord être transmise au Secrétaire général, sans oublier de prendre en compte les éventuelles conséquences financières.

Toute communication externe (structures déconcentrées, clubs, etc.) devra au préalable être transmise au Secrétaire général.

Chaque élu respectera bien sûr les préconisations édictées dans la charte éthique et dans le code éthique. L'obligation de confidentialité pendant et après les réunions est un point important.

Il en va de même pour une utilisation maîtrisée des réseaux sociaux.

✓ André GIRAUD informe enfin qu'il proposera au Comité directeur, suite à la demande de Daniel ARCUSET d'être remplacé dans sa fonction de Vice-président délégué et membre du Bureau fédéral, l'entrée de Jean GRACIA au Bureau fédéral, en qualité de Vice-président délégué en charge des relations internationales, et de la lutte antidopage. Il sera également chargé de contribuer aux travaux du Secrétariat général.

Le Président ajoute qu'il proposera aussi la nomination d'Alain TALARMIN comme membre associé au Bureau fédéral.

3. LETTRES DE MISSION DES MEMBRES DU BUREAU FEDERAL

Jean GRACIA indique que les lettres de missions qu'il va présenter, seront légèrement amendées afin de tenir compte du travail en cours sur la mise en œuvre du programme « Impulsion Athlé 2024 ».

Ces lettres sont présentées par ordre alphabétique des membres du Bureau fédéral ; elles ne suscitent pas de remarques particulières. Quelques précisions y seront apportées.

André GIRAUD informe que la « cellule intégrité » sera pilotée par Alain MARTRES. Cette cellule permettra, entre autres, de faire le lien entre les différentes structures concernées : comité d'éthique, comité de prévention dopage, commission médicale, organe disciplinaire, DTN, service juridique.

Il n'y aura pas de lettres de missions spécifiques pour les Présidents de commissions, mais des « termes de référence » définissant les objectifs et le fonctionnement général de chaque commission.

Daniel ARCUSET rappelle que ces lettres de missions étaient « fixées dans les termes » par la Règlements intérieurs et intégraient la mise en place du Projet fédéral et du Plan de développement et qu'elles pouvaient néanmoins être rédigées conformément.

4. PROGRAMME « IMPULSION 2024 »

Emmanuelle JAEGER explique que le petit groupe de travail piloté par Arnaud FLANQUART, avec le concours de Marcel FERRARI, s'attache dans un premier temps à faire un bilan à date de l'état d'avancement du Plan de développement 2018-2024. Il conviendra ensuite de l'articuler avec les éléments du programme « Impulsion Athlé 2024 » et d'organiser des groupes de travail thématiques sur chacune des propositions « politiques ».

Une feuille de route et un calendrier sont en cours de finalisation pour une présentation au séminaire prévu à l'origine fin mars.

Six projets prioritaires ont d'ores et déjà été définis par les services fédéraux pour lesquels la méthodologie et le calendrier sont en cours :

- réfléchir à la question des affiliations/adhésions ;
- améliorer les relations entre les adhérents et la FFA avec la mise en place du « Customer Relationship Management » (CRM) ;
- améliorer l'influence et la capacité de lobbying de la FFA auprès des acteurs publics ;
- aider les clubs à se développer, à pérenniser, par exemple, les emplois de leurs encadrants ;
- mettre en place une centrale d'achats ;
- renforcer la proximité avec les territoires.

Emmanuelle JAEGER précise qu'il s'agit d'une démarche collaborative impliquant les membres du Bureau, du Comité directeur et les trinômes (élus- salariés-DTN). Une implication, à terme, des délégués des clubs peut être également envisagée.

5. INFORMATIONS ET DECISIONS DIVERSES

✓ Jean GRACIA indique qu'un travail doit être mené sur le processus à suivre pour les candidatures françaises à des **compétitions internationales**. Les enjeux sont plus ou moins importants selon les compétitions et selon le niveau d'implication de la FFA. Certaines organisations relèvent en effet de clubs, des comités ou de ligues et ne nécessitent pas de soutien financier de la Fédération.

Le Bureau donne son accord pour l'organisation des Championnats d'Europe Masters « off road » 2022 à Chambéry/La Féclaz, ainsi que l'organisation des Championnats d'Europe de course en montagne U18 en 2023 à Annecy.

Par ailleurs, les Championnats d'Europe en salle Masters prévus à Braga (POR), déjà repoussés au mois de mars 2021, sont à nouveau reportés (octobre 2021 ou mars 2022).

Les Championnats du Monde Masters de plein air prévus à Tampere (FIN) au mois de juillet 2021 sont reportés à 2022.

✓ Daniel ARCUSET fait le point sur le **calendrier sportif 2021**, les Championnats de France de 100km marche prévus à Bourges (CEN) le 27 février, sont reportés à une date ultérieure en automne.

Les Championnats de France des 100km prévus le 17 avril à Belvès (N-A) sont reportés au 19 juin, même date que pour les Championnats de France de 10km à Langueux (BRE).

André GIRAUD propose qu'un point complet soit fait après le Comité directeur sur toutes les compétitions annulées ou reportées. Il propose également de reprendre contact avec les organisateurs concernés.

Une réflexion est en cours à propos des Championnats de France Open prévus mi-juillet. Dans le contexte actuel, il est difficile de trouver un organisateur. Cette difficulté est également constatée pour un certain nombre d'autres championnats. Le Président suggère d'organiser éventuellement cette compétition juste avant ou après les Championnats de France élite prévus à Angers mi-juin.

Une discussion s'engage sur cette possibilité.

Anne TOURNIER-LASSERVE fait remarquer que beaucoup d'athlètes susceptibles de participer à cette compétition, exercent une profession et qu'il leur est plus facile de se libérer le vendredi et le lundi.

Anne BARROIS rappelle que l'idée initiale était de fixer cette compétition en juillet pour permettre aux athlètes de prolonger leur saison.

Jean GRACIA précise que Daniel ARCUSET est chargé de coordonner le calendrier sportif en lien avec Alain TALARMIN qui sera désormais l'interlocuteur auprès du Bureau sur ce sujet.

✓ Alain TALARMIN attire l'attention des membres du Bureau sur les **compétitions réservées aux athlètes inscrits sur listes ministérielles**.

La CSO a constaté la présence sur les feuilles de résultats d'athlètes non-listés. Alain TALARMIN rappelle que cela est rigoureusement interdit par le Ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports et que les performances de ces athlètes sont en conséquence invalidées.

Plusieurs intervenants s'interrogent sur les responsables de cette dérive : organisateurs, entraîneurs, athlètes. Tous, connaissent pourtant les conditions de participation.

Le Bureau attire l'attention des organisateurs sur la nécessité de respecter impérativement les dispositions en vigueur à ce sujet, imposées par le gouvernement.

Une vigilance particulière va être portée sur les résultats de ces compétitions. Une information spécifique pourra être effectuée à ce sujet.

✓ Diverses informations sont données par André GIRAUD.

- Une convention, concernant la possibilité d'organisation de stages et de compétitions nationales, va être signée avec la ville du Creusot (BFC), suite à la réunion de Bureau qui s'y est tenue le 14 octobre grâce à Christine MANNEVY.
- Des accords sont en cours de finalisation avec les élus de La Réunion. Ces accords portent notamment sur l'organisation éventuelle de stages des Equipes de France, plus particulièrement en période de fin d'année où le climat local est propice à de tels regroupements.
- Une salle d'entraînement va être construite à Aix-les-Bains.
- André GIRAUD a participé à Lyon à un webinaire organisé par la Ligue d'Auvergne Rhône-Alpes et sa structure « Evasion Athlé » sur le thème « sport et tourisme ». 300 participants se sont montrés très intéressés.

Fin de la réunion à 18h30

Jean-Marie BELLICINI, Secrétaire général

Alain MARTRES, Secrétaire général adjoint